

Crots Avenir

Journal d'informations communales

Hiver 2025 - N°49



www.crots.fr

SOMMAIRE

P2-3. ÉTAT CIVIL / LE MOT DU MAIRE

P4. PROGRAMME DES FESTIVITÉS

P5. TRAVAUX RÉALISÉS

P6. QUOI DE NEUF À LA MÉDIATHÈQUE

P7. VIE COMMUNALE

P8-9. VŒUX DU MAIRE

P10-11. SCoT, UN OUTIL AU SERVICE

DE NOTRE TERRITOIRE

P12-13. ENVIRONNEMENT

P14. INFORMATION CITOYENNE

P15. CONSEILS MUNICIPAUX
PAROLES D'ÉLUS

P16. ANIMATIONS À VENIR

INFOS CROTS



MAIRIE

1 Place des Ballerins – 05200 CROTS – 04 92 43 13 05

www.crots.fr - Email : mairie.crots@wanadoo.fr

Accueil : horaires de l'accueil mutualisé

ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE LE SERRE

200 route de Savines – 05200 CROTS – 04 92 43 30 72

E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

LES ENCOMBRANTS

Le 1^{er} mardi du mois sur inscription (limité à 2 objets)
auprès de la Mairie.

Collecte stoppée de novembre à mars.

DÉCHÈTERIE DE L'EMBRUNAIS

Pralong – 05200 EMBRUN – 04 92 43 76 27

Le lundi et du mercredi au samedi : 8h à 12h et
14h à 17h. Le dimanche de 8h à 12h.

Fermeture hebdomadaire le mardi.

GARE SNCF D'EMBRUN

05200 EMBRUN – 08 00 11 40 23

Tous les jours de 9h à 13h et de 14h à 17h10

MUSÉE EMBRUNAIS DE LA CHARCUTERIE

Chemin du Barry – 05200 CROTS – 04 92 52 27 52

Accueil : Octobre à mai les jeudis, pendant les vacances
scolaires de 14h00 à 17h00.

Juillet et août du lundi au samedi de 15h à 18h.

Juin et septembre les lundis et jeudis de 15 à 18h

Tarifs : Adultes 5€ / Enfants - de 16 ans Gratuit

Groupes dès 10 personnes 2€ / +dégustation 3€.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

› **Loïs BRUNACHE**, né le 24 septembre 2024 à Gap. Il est le fils de Amalia LECOCQ et Jérémy BRUNACHE domiciliés à l'Avocette, le petit-fils de Corinne et Alain BRUNACHE domiciliés au Monnard, arrière petit-fils de Jeanine et Auguste BRUNACHE domiciliés au Monnard et Jeannette ROUX domiciliée au Village.

› **Timéo HUGUET**, né le 13 décembre 2024 à Gap. Il est le fils de Ophélie HUGUET (employée communale) et Sabrina BODIN, domiciliées au Village.

› **Zélie MANUEL**, née le 16 octobre 2024 à Gap. Elle est la fille de Marion SIGNORET et Joseph MANUEL, la petite-fille de Renée JOUBERT et Christian SIGNORET (ancien employé communal), domiciliés à Montmirail.

› **Paul NEVIÈRE**, né le 18 octobre à Marseille. Il est le fils d'Alison PAJNO domiciliée aux Moulins et Morgan NEVIÈRE CARATANASIS domicilié à Embrun.

› **Tya NGOM**, née le 25 juillet 2024 à Gap. Elle est la fille de Barbara RACHID (propriétaire de l'Estanco à la Garenne) et Momar NGOM.

MARIAGES

› **Laurette VELLA et Martin PILLEBOUT**, le 7 août 2024, résidents secondaires aux Thozans.

› **Lucie PARMENTIER et Eric DEVOIVRE**, le 17 août 2024. Il est le fils d'Annie et Jean-Louis DEVOIVRE domiciliés à Marlès.

› **Atsoupi ACOLATSE et Nicolas BONNABEL**, le 24 août 2024. Il est le fils de Marie-Jeanne et Gérard BONNABEL domiciliés à Vicherette.

› **Eléa BERGER et Maxime LAGIER**, le 12 octobre 2024, domiciliés aux Moulins.

DÉCÈS

› **Jean LAGIER**, le 15 juillet 2024 à Aubagne à l'âge de 92 ans. Il était l'époux de Rémonde résidente secondaire à Picomtal, le père et beau-père de Mme et M. Gilles BONNABEL et le frère d'Yves LAGIER.

› **Robert DURAND**, le 1^{er} septembre 2024 à Gap à l'âge de 73 ans. Il était l'époux de Nicole DURAND domiciliée à Jouglard.

› **Jean-Luc MARGOT-DUCLOS**, le 3 septembre 2024 à Paris à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de Nicole MARGOT-DUCLOS, le père de Victor et beau-père d'Isabelle KWIA TEK (conseillère municipale) domiciliés au village.

› **André GENDRE**, le 11 septembre 2024 à Savines le lac à l'âge de 82 ans. Il était le père de Laurent domicilié à Savines le lac, le frère d'Aline BONARDI et beau-frère de Jean-Noël BONARDI (ancien adjoint).

› **Alexandre IMBERT**, le 28 septembre 2024 à Marseille à l'âge de 100 ans. Il était résident secondaire à Coucourde.

› **Marie RITTON CHEYLAN**, le 4 décembre 2024 à Embrun. Elle était la maman d'Alain et la grand-mère de Léo et Tom, domiciliés au Villaret.

› **Robert DURBIN**, le 11 décembre 2024 à Embrun à l'âge de 86 ans. Il était le père et beau-père de Thierry et Valérie domiciliés aux Gendres.

› **Josiane ARVEL**, le 12 décembre 2024 à Embrun à l'âge de 72 ans. Elle était l'épouse de Michel ARVEL, la maman de Stéphane AZZOLA, Lydie et Sylvain, la grand-mère d'Arthur et Mathieu AZZOLA, la soeur de Gilberte BLANC, la tante de Nathalie BLANC (ancienne employée communale).

› **Jeanne GIRARD née RASO**, le 22 janvier 2025 à Dignes-les-Bains à l'âge de 90 ans. Elle était la soeur et la belle-soeur de Raymond et Marie-Louise RASO résidents secondaires à la Montagne.

› **Yves BRAILLY "le tonton des montagnes"**, à l'âge de 88 ans. Il était ancien résident rue des Aires.

Édition : Mairie de Crots : 04 92 43 13 05

Graphisme & print : Caly Graff 06 33 63 75 80 - Couverture : ©René Conraud

LE MOT du Maire



CHERS CRÉTORINS, CHÈRES CRÉTORINES,

Nous traversons un hiver peu rigoureux. Le réchauffement climatique se manifeste ainsi. Espérons que dans quelques semaines les morilles seront au rendez-vous et que notre lac sera plein.

L'année 2024 a été une année bien remplie.

2025 débute avec l'arrivée de notre nouvelle DGS, Hélène BRUNEL. Les projets de notre belle commune de CROTS avancent.

Je vous rappelle le long processus que tout élu responsable doit suivre avant de mettre en œuvre un projet : de l'idée, nous passons à un plan de financement, puis une délibération du Conseil Municipal sollicite les différents financeurs. Ensuite c'est l'attente des notifications des subventions avec une phase de lobbying puis les appels d'offres, et enfin le choix des entreprises.

En 2024, nous avons obtenu une belle subvention du Département de 250 000€ fin septembre, ce qui va nous permettre de relancer efficacement le projet de la Grange Joubert. Le lotissement communal aux Moulins est relancé. Il va permettre de payer l'autofinancement de la commune pour la grange Joubert.

Les intempéries de décembre 2023 qui avaient fortement impacté notre commune vont pouvoir être réparées. En effet, selon le processus décrit ci-dessus, nous avons obtenu fin décembre une autre belle subvention de l'Etat d'environ 300 000€. Combinée aux subventions de la Région et du Département, je peux vous annoncer que l'effondrement de la route de Beauvillard aux Chaulières devrait être réparé avant l'été, ceux de la route du Bois et de la ferme Aurrand à l'automne.

QUELQUES NOUVELLES :

- Du réseau d'eau : le Conseil Municipal a délibéré pour demander des subventions, qui pour l'instant n'ont pas été obtenues.

Donc pas de subventions pas de travaux pour l'instant.

Le gouvernement Barnier ayant été censuré, l'Assemblée Nationale n'a pas encore voté la loi permettant aux communes d'avoir le choix de garder la compétence Eau ou de la transférer aux intercommunalités. Donc pour l'instant, la compétence Eau doit passer en 2026 aux Communautés de Communes. J'espère que l'Assemblée Nationale se prononcera rapidement.

- Du camping municipal : son chiffre d'affaires a fait un bond de 25% et approche les 500 000€. Tout ceci grâce à une communication très active sur les réseaux sociaux et à l'espace de baignade. Pour 2025, nous allons créer une dizaine de parcelles destinées à la location à l'année et accueillir un groupe de l'UCPA.

- La liaison Les Moulins-village est en attente de la pose de barrières de sécurité le long de la RN94 par la DIRMED.

- J'ai obtenu lors d'un entretien avec le DASEN le maintien de notre 6ème classe pour la rentrée 2025.

Comme vous le voyez une volonté et de beaux projets pour 2025. Nous sommes comme toujours à la recherche de financements et de nouveaux revenus pour la municipalité.

Je suis optimiste pour notre belle commune qui a de nombreux atouts.

Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, surtout une bonne santé.

Bien à vous,

JEAN-PIERRE GANDOIS

PROGRAMME des festivités

LES RDV DE CROTS « SAC À BOULONS »

SPECTACLE

Dimanche 9 février - 18h
Salle multi-activités Espace Morgon
Tout public - Comédie - Humour
Tarif : 12 € / 10 € / Gratuit
Infos et résa : www.helealea.com



LES RDV DE CROTS « WHO IS WHO »

CONCERT

Dimanche 9 mars - 18h
Salle multi-activités Espace Morgon
Tout public - Pop'folk
Tarif : 15 € / 10 € / Gratuit
Infos et résa : www.helealea.com



SALON DES VINS

SALON

Samedi 12 et dimanche 13 avril
10h>18h
Salle multi-activités Espace Morgon
Tout public
Tarif : 3 € (verre gravé offert)
Info mairie : 04 92 43 13 05

LES RDV DE CROTS « JACK SIMARD »

CONCERT

Dimanche 20 avril - 18h
Salle multi-activités Espace Morgon
Tout public - Chansons... ou pas ?
Tarif : 12 € / 10 € / Gratuit
Infos et résa : www.helealea.com



VIDE-GRENIERS

VIDE- GRENIERS

Dimanche 1^{er} mai - 8h>18h
Village
Tout public
Gratuit
Info mairie : 04 92 43 13 05



LES RDV DE CROTS « HUMAN NATURE »

CONCERT

Dimanche 11 mai - 18h
Salle multi-activités Espace Morgon
Tout public
Pop - Tribute Mickael Jackson
Tarif : 12 € / 10 € / Gratuit
Infos et résa : www.helealea.com



LES RDV DE CROTS « LA BEDOUNE »

CONCERT

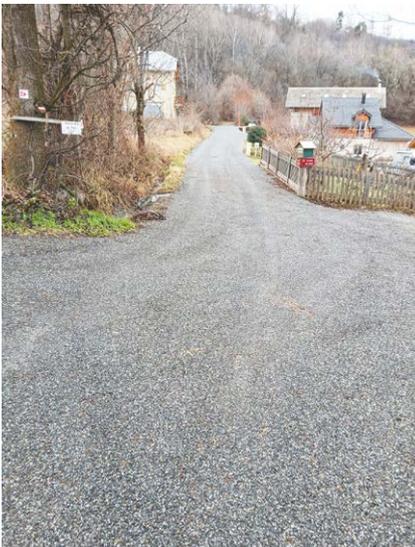
Dimanche 28 juin - 18h
Salle multi-activités Espace Morgon
Tout public - Chicago Blues
Tarif : 15 € / 10 € / Gratuit
Infos et résa : www.helealea.com

TRAVAUX réalisés

LA VOIRIE COMMUNALE

Suite à l'incendie et aux intempéries de 2023, des travaux de voirie ont été effectués à différents endroits :

- BEAUVILLARD,
- LE BOIS,
- CHEMIN DE LA TOUR,
- L'OSSELIN,
- ROUTE DE LA PLAGE
- LES SAGNIÈRES.



> Beauvillard



> Chemin de la Tour



MOBIL-HOME CAMPING LA GARENNE

Dès Juin 2025, une dizaine de parcelles seront disponibles à la location annuelle, idéales pour installer des mobil-homes de particuliers et profiter d'un cadre exceptionnel toute l'année.

Pour tout renseignement, contactez nous par mail à contact@lagarenne-crots.fr



> les travaux de terrassement ont commencé

QUOI DE NEUF à la médiathèque

EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2025, LA MÉDIATHÈQUE SOUHAITE FAIRE UN COUP DE PROJECTEUR SUR LES ACTIVITÉS ET PARTENARIATS RÉCURRENTS AUXQUELS VOUS POURRIEZ AVOIR ENVIE DE PARTICIPER :

ATELIER CONSOLE JEU VIDÉO SWITCH :

Tous les mercredis de 17h à 18h, sur écran géant et par équipe, ouvert à tous, places limitées à 8 personnes, réservation obligatoire.



LA FOLLE DICTÉE DU MERCREDI :

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 14h à 15h, sans aucune pression, ni obligation de résultat mais avec la joie et la bonne humeur. Un moment de (re-)découverte de textes ayant marqué la littérature.



ATELIER CRÉATIF :

Tous les jeudis de 9h15 à 11h15, ouvert à tous, selon les saisons et les festivités, petites créations manuelles.



CAFÉ DES BONNES NOUVELLES :

Une fois par trimestre le lundi de 14h à 16h, ouvert à tous. Venez partager un café, vos gourmandises et surtout vos bonnes nouvelles !

CLUB DU TEMPS LIBRE :

Tous les mardis de 14h à 16h, réservé aux adhérents de l'association du « Club du temps libre ». Nous alternons entre séance de jeux de société et séance de création d'un roman-photo sous la forme d'un kamishibai. Ambiance et bonne humeur assurés !

ACCUEIL SCOLAIRE :

Tous les 15 jours, pendant une heure, une lecture offerte est proposée à chaque classe, s'ensuit l'emprunt de documents.



BB LECTEURS :

Deux séances une fois par mois, l'une pour les assistantes maternelles du RPE et l'autre pour la crèche de Crots, les bénévoles de la médiathèque offrent une lecture de kamishibai aux plus petits. Bien que proposées aux assistantes maternelles et à la crèche de Crots, les particuliers et leurs tout petits sont évidemment les bienvenus aussi !



CHALLENGE PUZZLE INTER/MÉDIATHÈQUE :

Partenariat entre les médiathèques de Crots et de Saint-André d'Embrun. Les puzzles sont chronométrés puis échangés, la commune la plus rapide gagne le challenge. Pour le moment le score est de 1/0 pour Crots !



POUR NE RATER AUCUNE
DES ACTIVITÉS DE LA
MÉDIATHÈQUE,
NOUS VOUS INVITONS
À SUIVRE LA PAGE FACEBOOK.



MÉDIATHÈQUE DE CROTS

REPAS des aînés

Le mercredi 11 décembre, la municipalité a invité les aînés de la commune pour le traditionnel repas de Noël.

En effet, pour les habitants de 67 à 76 ans, le repas était offert et à partir de 77 ans leur était proposé le repas ou un colis de Noël. Ce sont près de 90 personnes qui sont venues au repas, confectionné par Lou Fromagiaire et animé par Swing Roul'Hot. Les membres du CCAS et les employés de mairie étaient également conviés.



SAINT Nicolas

Le dimanche 15 décembre, ce sont près de 30 artisans qui se sont retrouvés à la salle multi-activités de l'Espace Morgon pour le traditionnel marché de Noël. Tout au long de la journée, des animations dédiées aux enfants se sont succédées : maquillage, distribution de friandises par le père Noël, distribution gratuite de sapin, tombola. La journée s'est clôturée par les illuminations du village.

ODETTE notre crétorine centenaire



Odette Bonanséa, issue d'une vieille famille crétorine, a fêté ses 100 ans le 14 janvier dernier à l'EHPAD François-Pavie.

Ancienne institutrice, elle a notamment enseigné à Beauvillard et Boscodon et a terminé sa carrière en occupant le poste de directrice de l'école maternelle d'Embrun. Elle s'est beaucoup investie dans la commune de Crots par le biais du Club du Temps Libre et également au sein de la bibliothèque municipale comme bénévole.



DOMAINE DE la Draye

LE DOMAINE DE LA DRAYE, SUR LES HAUTEURS DE CROTS/ BARATIER ENTRE 1300M ET 1800M D'ALTITUDE, UN CADRE MONTAGNARD EXCEPTIONNEL, AU MILIEU DES PRAIRIES ENTOURÉES PAR LA FORÊT DE MÊLÈZES ET DOMINANT LA VALLÉE DE LA DURANCE ET DU LAC DE SERRE-PONÇON.

L'assurance de vacances réussies, accessibles à toute la famille, dans un écrin de nature, calme et authentique... dépaysement garanti !

En l'absence de remontée mécanique, profitez d'un domaine nordique associatif remis en service grâce à de vieilles mécaniques, dans le parc des Écrins. Une vingtaine de km de pistes partagées.

-  3 pistes de ski alternatif / skating (2 rouges, 1 bleu) 14 kilomètres
-  5 circuits raquette (20 kilomètres)
-  2 circuits fat bike (8 kilomètres)
-  2 circuits chiens de traîneau
-  1 piste luge enfants

HANDICAP Fire Tour 05 UN DÉFI SOLIDAIRE

Présidée par Marc, un habitant de Crots, Handicap Fire Tour 05 soutient les personnes en situation de handicap et les familles de pompiers touchées par la maladie. En 2024, l'association a aidé la petite Milla à bénéficier d'une greffe auditive.

Cette année, Marc relèvera le défi de l'Embrunman le 15 août, avec 1€ par kilomètre parcouru reversé à l'association. La commune de Crots est fière de soutenir cette belle association et de relayer cette généreuse initiative.

Faites un don via Leetchi et suivez Handicap Fire Tour 05 sur Facebook !





VŒUX du Maire

LE 9 JANVIER 2025, M. GANDOIS ET SON CONSEIL MUNICIPAL ONT PRÉSENTÉ LEURS VŒUX AUX CRÉTORINES ET CRÉTORINS, L'OCCASION DE REVENIR SUR LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2024 ET LES PERSPECTIVES POUR 2025.

La grande salle de l'espace Morgon était presque trop petite pour le public très nombreux venu pour une présentation rehaussée par la présence de nombreuses personnalités du département. On notait en particulier Benoît Rochas sous-préfet de Gap et secrétaire général de la préfecture, Jean-Michel Arnaud sénateur des Hautes-Alpes et président de l'association des maires du département, Chantal Eymeoud 2^{ème} vice-présidente de la région sud et maire d'Embrun, Dominique Moulin président de la communauté de communes du Guillestrois-Queyras, Marcel Cannat président du SDIS et vice-président en charge des routes du département. De nombreux maires et élus du département, les représentants de l'ONF et du Parc des Ecrins étaient également présents.

Un film a été projeté en introduction de la soirée, présentant la commune, et ses nombreux atouts côté montagne et côté lac : tourisme et nature avec le camping municipal ; culture et société avec l'école, la crèche et la médiathèque ; activités économiques avec l'artisanat et les commerces. Vous pouvez visionner ce film via notre site internet www.crots.fr ou sur notre page **facebook** Crots Hautes-Alpes.

Le Maire a ensuite pris la parole pour rappeler qu'au cours de l'année écoulée, la vie municipale avait repris un cours normal et sa sérénité. Plusieurs opérations ont été poursuivies ou menées à bien. Rappelant que **l'environnement et sa protection** était une priorité, le maire, dans ce contexte, a précisé plusieurs points :

La microcentrale initiée au cours du précédent mandat est en bonne voie de réalisation, l'emplacement du bâtiment technique va bientôt être défini. L'ensemble apportera de nouvelles ressources et bénéficiera aussi aux agriculteurs de la commune.

Le projet agri-voltaïque (qui sécuriserait les ressources de la commune), la réduction de l'éclairage public, la labellisation « climat-air-énergie », ont été poursuivis.

Plusieurs opérations de réfection des routes ont été menées en 2024 en particulier sur la piste de **clos Joubert, l'Osselin, les Chauilières, le chemin de la tour.**

Toujours concernant **l'environnement**, le maire a souligné la belle opération réalisée en octobre, en partenariat école-pompiers-ONF-commune, pour la replantation, par les élèves, de 200 arbres sur une parcelle touchée par l'incendie du Bois.



Au niveau touristique, un plan de communication a été mis en place pour valoriser le nouvel espace baignade et la troisième étoile de notre camping. Ces efforts ont porté leurs fruits puisque le chiffre d'affaires est en forte augmentation.

JEAN-PIERRE GANDOIS A ENSUITE RAPPELÉ QUE LA COMMUNE SOUHAITAIT FAVORISER L'ACCÈS À LA CULTURE POUR TOUS :

La médiathèque est devenue un lieu de rencontre, d'échanges et d'animation très actif. De façon complémentaire, de nombreuses manifestations sont présentées au cours de l'année en particulier l'emblématique vide-greniers du 1^{er} mai mais aussi les journées pour la protection des espèces sauvages et de l'environnement (8^{ème} édition), la fête de la plage de Chanterenne (9^{ème} édition), les médiévales de la St-Laurent (17^{ème} édition). Des concerts, expositions, conférences sont également proposés tout au long de l'année avec plusieurs partenaires.

Au niveau social, la commune poursuit son action avec le portage des repas, la prise en charge partielle des transports, de la restauration scolaire et les subventions aux associations.

Pour l'année 2025, le Maire a précisé les projets à relancer ou en gestation. Une subvention départementale va permettre de réactiver le projet de la grange Joubert (restaurant scolaire et salle de motricité). Comme chaque année la réfection de la voirie sera poursuivie en particulier au niveau de l'effondrement des Chauilières mais aussi dans les hameaux. Ces actions seront en grande partie couvertes par des subventions régionales, départementales ainsi que par des subventions de l'État obtenues récemment au titre des intempéries 2023.

Enfin le camping devrait voir son développement se poursuivre avec la création de parcelles destinées à la location et la transformation de l'espace baignade en piscine.



LE MAIRE A TERMINÉ SA PRÉSENTATION EN SOULIGNANT LES ATOUTS D'UNE BELLE COMMUNE RURALE ASSEZ ÉLOIGNÉE DES PROBLÈMES NATIONAUX. IL A PLUS PARTICULIÈREMENT REMERCIÉ LES BÉNÉVOLES QUI PARTICIPENT À L'ANIMATION DE LA COMMUNE ET DONT L'ACTION EST INDISPENSABLE ET ENCOURAGÉE, MAIS AUSSI LES EMPLOYÉS COMMUNAUX QUI SE DÉPENSENT SANS COMPTER POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.



LE SCOT : UN OUTIL AU SERVICE DE NOTRE TERRITOIRE et de la transition écologique

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) EST UN DOCUMENT DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE ÉTABLI À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE. SON OBJECTIF PRINCIPAL EST D'ASSURER UNE COHÉRENCE ENTRE LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT, DE LOGEMENT, DE TRANSPORT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE TOUT EN PRENANT EN COMPTE LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.

Concrètement, le SCOT définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 15 à 20 prochaines années. Il sert de cadre de référence pour les documents d'urbanisme locaux tels que les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les cartes communales.

SCOT ET LOI

« CLIMAT ET RÉSILIENCE »

Adoptée en 2021, la loi « Climat et Résilience » vise à réduire l'impact environnemental des activités humaines. Parmi ses nombreux objectifs, le concept de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) occupe une place centrale. Il s'agit de limiter l'urbanisation des terres naturelles, agricoles et forestières tout en réhabilitant les zones dégradées.

Le SCOT joue un rôle clé dans la mise en œuvre du ZAN. En effet, il doit fixer des objectifs précis de réduction de la consommation d'espaces naturels et inciter à une densification des zones urbaines existantes. Ces orientations se traduisent par des mesures concrètes, telles que la préservation des terres agricoles ou la rénovation des friches industrielles.

SCOT ET LOI LITTORAL

La loi Littoral, adoptée en 1986, vise à protéger les écosystèmes littoraux et à prévenir les risques naturels tels que l'érosion ou les inondations. Elle impose des règles strictes en matière d'urbanisation sur les côtes et les rivages lacustres.

Dans les zones concernées, le SCOT doit intégrer les dispositions de la loi Littoral et veiller à leur application. Cela implique, par exemple, de limiter les constructions dans les espaces proches du rivage ou de préserver les zones naturelles remarquables.

OBJECTIF ZAN 2050

À chaque TERRITOIRE sa trajectoire

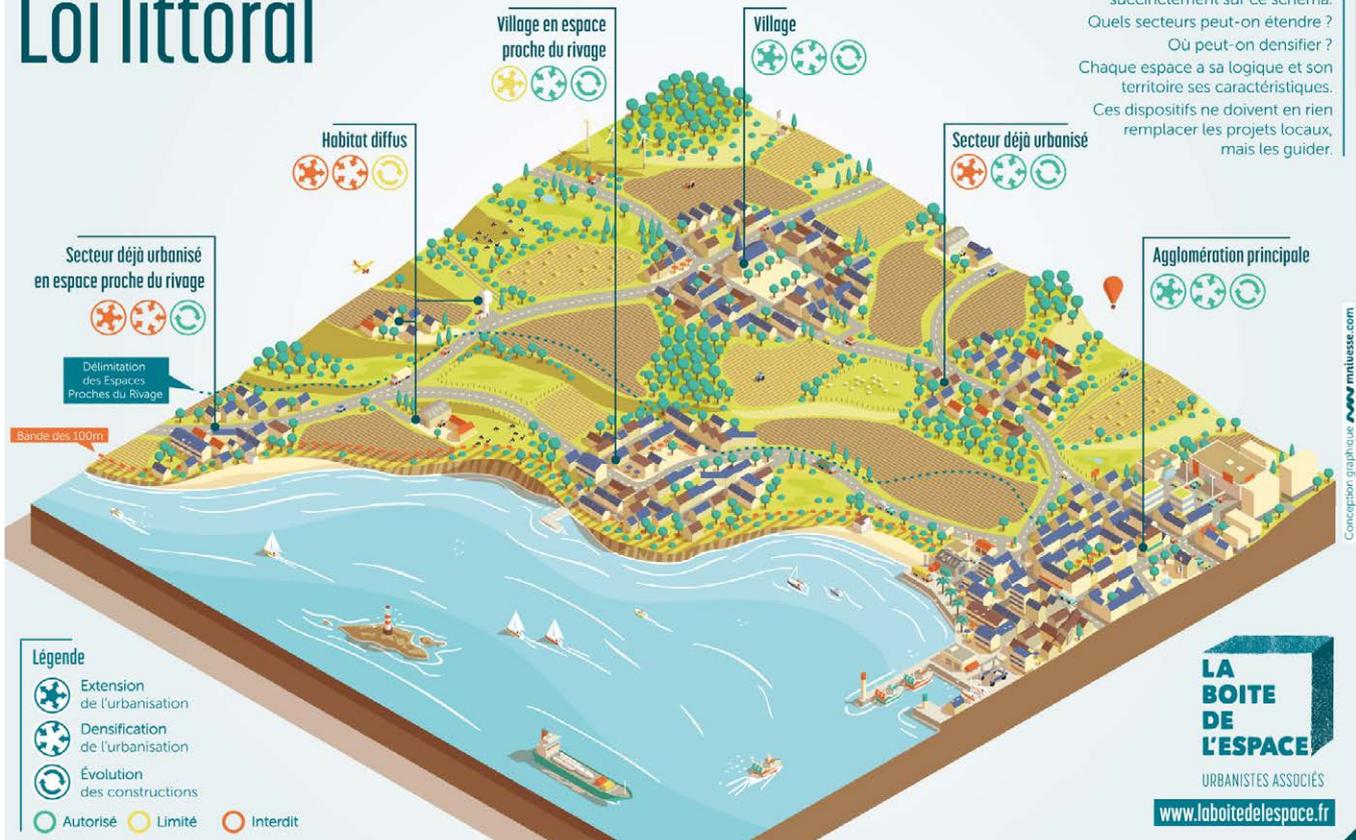
septembre 2023

LIMITATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES



Principes d'urbanisation et Loi littoral

Les principes d'application de la loi littoral en matière de gestion des espaces urbanisés sont expliqués succinctement sur ce schéma. Quels secteurs peut-on étendre ? Où peut-on densifier ? Chaque espace a sa logique et son territoire ses caractéristiques. Ces dispositifs ne doivent en rien remplacer les projets locaux, mais les guider.



LE SCOT ET LA COMMUNE DE CROTS

La commune de Crots est directement concernée par les orientations du SCoT. En tant que territoire attractif mais fragile, Crots doit concilier son développement économique et touristique avec la préservation de son patrimoine naturel et agricole.

POUR CROTS, CELA SIGNIFIE :

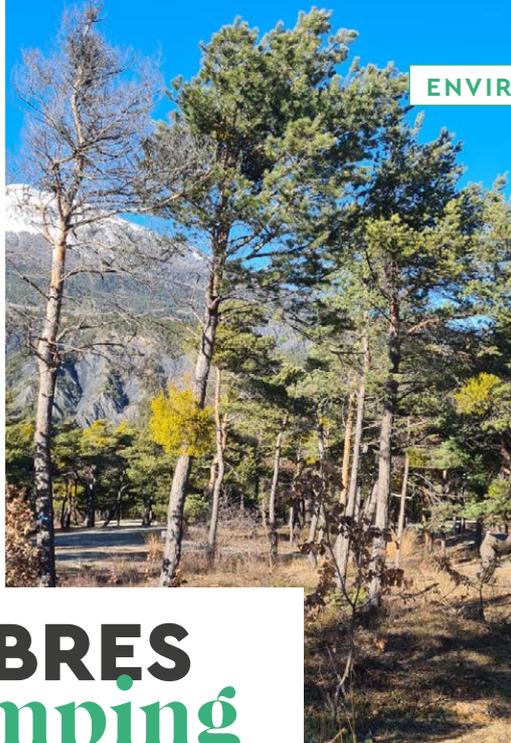
- **Gestion maîtrisée de l'urbanisation :** limiter l'étalement urbain pour protéger les terres agricoles et les paysages naturels autour du lac.
- **Réhabilitation des friches :** priorité à la rénovation des bâtiments existants pour répondre aux besoins en logements sans artificialiser de nouveaux espaces.
- **Valorisation des écosystèmes :** Protection des zones boisées et des berges du lac dans le respect des principes de la loi Littoral.

Cependant, il est important de noter que certains terrains actuellement considérés comme constructibles pourraient ne plus l'être lors de l'application définitive du SCoT, notamment en raison des objectifs ZAN et des contraintes imposées par la loi Littoral. Cela pourrait impacter des projets en cours ou futurs, et appelle à une vigilance accrue lors de l'achat ou de la planification d'un terrain. Les habitants sont invités à se renseigner auprès des services municipaux ou intercommunaux pour anticiper ces changements.

La transition vers la ZAN est essentielle pour préserver nos ressources et garantir un développement harmonieux du territoire.

En conclusion, le SCoT est bien plus qu'un simple document administratif : il constitue un véritable projet de territoire, conciliant développement économique, qualité de vie et respect de l'environnement. Dans ce cadre, les lois «Climat et Résilience» et Littoral fournissent des leviers puissants pour une planification territoriale durable.

**EN TANT QU'HABITANTS,
NOUS SOMMES TOUS
CONCERNÉS PAR CES
ENJEUX. PARTICIPER
AUX CONCERTATIONS
PUBLIQUES EST UNE
EXCELLENTE MANIÈRE DE
S'IMPLIQUER DANS L'AVENIR
DE NOTRE COMMUNE.**



ARBRES camping

Le camping municipal de la Garenne est très apprécié pour sa proximité immédiate du lac de Serre-Ponçon mais aussi en raison de sa couverture arborée qui procure aux campeurs un ombrage très appréciable en été. Il est boisé par un peuplement de pins sylvestres sur environ la moitié de sa surface, et par divers feuillus (peupliers noirs, platanes, érables sycomores, etc.) plantés en alignement sur l'autre moitié de sa surface.

Ces arbres poussent difficilement en raison de la nature du sol, constitué à partir de l'ancien lit de la Durance, composé d'alluvions très caillouteuses sans beaucoup de réserve hydrique et avec une faible fertilité.

Face au dépérissement important des pins sylvestres (dépérissement accentué par les effets du changement climatique et par la profusion du gui), la mairie a décidé d'anticiper le renouvellement de ce peuplement en procédant à une plantation de 200 jeunes arbres en haute-tige issus de pépinière avec le souhait de planter des espèces mieux adaptées au terrain existant.

Le choix devra se porter sur des espèces frugales, adaptées à la fois aux mauvaises caractéristiques du sol mais aussi aux conditions climatiques contrastées (hivers froids, étés très chauds). La plantation devra être soignée, avec notamment la réalisation de fosses de plantation suffisamment dimensionnées et l'apport de terre végétale en fermeture afin de permettre la bonne installation des systèmes racinaires. Il conviendra de réaliser un suivi attentif des plantations pendant les premières années, avec notamment des arrosages réguliers en période de sécheresse. Le choix des essences se portera sur des arbres de petit à moyen développement, non épineux, non toxiques et non envahissants. Il est important de favoriser la diversité et de varier les espèces afin de garantir la réussite du projet.

Cette opération est subventionnée par la Région, 50 premiers arbres seront plantés ce printemps 2025. Les piquetages ont d'ores et déjà été réalisés dans l'attente des conditions favorables à la plantation.

INVENTAIRE de la Biodiversité Communal

La commune de Crots, riche d'un patrimoine naturel varié, est déjà tournée vers l'environnement en organisant depuis plusieurs années maintenant les journées de protection des espèces sauvages et de l'environnement, en partenariat avec différents acteurs tels que le Parc National des Ecrins, l'ONF et la LPO notamment. Afin de poursuivre cette démarche, la commune a décidé de s'engager dans une démarche visant à la réalisation d'un Inventaire de la Biodiversité Communal. Les objectifs sont de permettre au grand public de faire connaissance avec la biodiversité du territoire et ainsi apprendre à respecter ce patrimoine naturel, pouvoir créer plusieurs postes d'observation pour permettre la mise en valeur de la biodiversité et réaliser un rapport de synthèse des zones à enjeux, élément d'aide à la décision pour l'aménagement de la commune.

En partenariat avec le Parc National des Ecrins, l'étude a été confiée au bureau d'études Monteco. Les travaux sont réalisés, dont la synthèse bibliographique par groupe d'espèces, une cartographie et l'évaluation des enjeux écologiques, une restitution orale a eu lieu, il reste la sortie du livret grand public d'une quarantaine de pages à venir dans les prochains mois.





© Pascale Signoret

MÉDIATION pastorale

Depuis quelques années, la montagne est de plus en plus fréquentée et diverses activités doivent cohabiter dont le tourisme et le pastoralisme. Le retour du loup en France dans les années 90 a entraîné une série de mesures prises au niveau de l'Etat dans le cadre du Plan National Loup dont l'une est relative à la mise en place de chiens de protection des troupeaux. Les interactions entre les touristes et l'activité pastorale peuvent s'avérer parfois difficiles et, beaucoup de territoires, comme l'estive de Crots, cherchent la voie de la cohabitation, du dialogue et de la médiation par le biais de maraudage afin de faciliter les activités de chacun dans un espace partagé. Depuis l'année 2023, la mairie de Crots a initié une action de médiation sur ses alpages pour une meilleure cohabitation des usagers de la montagne. Cette action s'est poursuivie en 2024, avec Elodie BAYLE, accompagnatrice en montagne et comportementaliste canin, qui est allée à la rencontre des usagers de la montagne pour échanger sur les bons comportements à avoir face aux chiens de protection et dans le respect du pastoralisme, dont l'un des principaux est de contourner le troupeau notamment. C'est aussi une occasion d'échanger sur des informations en termes de biodiversité et de sécurité en montagne. Elle a également pu avoir un échange régulier avec le berger sur les difficultés rencontrées et identifier des solutions. Cette opération est soutenue par le Conseil Départemental. Une expérience à faire perdurer afin que la montagne, ce bien commun à chérir, reste un espace de libertés mais aussi un lieu de travail à préserver.



© Marc Morbelli

PLANTATION des arbres

À l'été 2023 s'est déclaré un feu dans le quartier du Bois qui a marqué les esprits crétorins de par sa proximité au village et son ampleur. Afin de transcender cet événement douloureux, un projet s'est mis en place avec l'école, l'ONF, les pompiers et la mairie, à l'automne 2024. Le 7 novembre 2024, tous les élèves de l'école se sont rendus sur place, accompagnés de leurs professeurs, assistantes maternelles, du personnel de la mairie et de parents accompagnateurs venus nombreux pour l'occasion. Chaque élève a pu replanter un arbre et ainsi redonner vie à cette zone sinistrée qui va pouvoir enfin se régénérer sur de longues années à venir. Une belle initiative pour le long terme.

DIAGNOSTIC énergétique

Un partenariat a été établi avec Territoires d'Énergie (SYME 05) visant à mettre en place des diagnostics énergétiques sur l'ensemble des bâtiments communaux dans l'objectif d'avoir une parfaite connaissance de l'état énergétique du patrimoine et de réaliser les travaux d'amélioration nécessaires. Toutes les visites sur le terrain ont été réalisées à l'automne 2024, le rendu de l'analyse est attendu dans le courant de l'année 2025 ainsi que les mesures opérationnelles à mettre en place.

DÉNEIGEMENT des routes

Le déneigement des routes départementales est effectué par le Département.

Le déneigement de la voie publique communale est effectué par la commune. Toutefois, nous vous rappelons qu'il relève de la responsabilité du locataire ou du propriétaire de retirer la neige devant le logement. Nous profitons de ce rappel pour faire un appel à la solidarité pour aider les personnes en difficulté. Nous vous rappelons également que des bacs à sel sont mis à votre disposition dans le village et les hameaux. Ces bacs sont réapprovisionnés régulièrement par les agents techniques.



PORTAGES DES repas à domicile

Depuis de nombreuses années maintenant, le service de portage des repas à domicile a été mis en place sur la commune.

Si vous êtes souffrant, si suite à une intervention médicale vous ne pouvez plus cuisiner ou si tout simplement vous n'avez plus envie de préparer vos repas, vous pouvez bénéficier de ce service.

Il suffit de s'adresser à Nadine en Mairie au 04 92 24 56 40 et de constituer un dossier composé d'un certificat médical, de votre dernier avis d'imposition ou de non-imposition et de signer une convention. Vous pouvez, à votre convenance, commander les repas tous les jours ou seulement 1 ou 2 jours par semaine ou même ponctuellement. Il suffit de prévenir la mairie au plus tard le mardi soir pour les repas de la semaine suivante.

Les repas sont composés d'un plat complet et équilibré pour le midi, de pain et d'un potage pour le soir. Le service fonctionne tous les jours de l'année sauf les week-ends et jours fériés.

Elisa, notre agent communal, vous apporte le repas à domicile dans la matinée. Cela vous permet d'avoir une visite régulière, de lui faire part de vos éventuels petits problèmes ou besoins et également de garder un lien avec la commune.

N'hésitez donc pas à vous inscrire à ce service très apprécié par les actuels bénéficiaires.

DÉJECTION canines

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite sur les voies publiques, que les chiens doivent être tenus en laisse, qu'il est interdit de laisser les chiens souiller les voies et espaces publics, le cas échéant les propriétaires doivent procéder au nettoyage des souillures d'autant que des distributeurs de sac et poubelles ont été installés sur la commune. Pour prévenir tout trouble, nous demandons aux propriétaires d'animaux domestiques de bien vouloir assumer leurs devoirs de garde et de surveillance. Des contraventions peuvent être constatées par procès-verbaux et poursuivis conformément aux lois.



CONSEILS municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2024

- Crédit relais – Travaux de la réfection de la route forestière de Clos Joubert et de la Grande Cabane
- Finances – Budget Camping – DM n°1
- Finances – Subvention exceptionnelle Handicap Fire Tour
- Finances – Subvention exceptionnelle ASPEC
- Convention d'adhésion service archivage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Alpes
- Tarifs des repas au restaurant scolaire
- Tarifs des repas portés à domicile
- Programme culturel 2024-2025 "Les rendez-vous de Crots" – Plan de financement
- Convention de rupture conventionnelle
- Approbation du bilan de la concertation commune établie dans le cadre de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) – Projet de microcentrale hydroélectrique
- Vente d'une partie de parcelle à Monsieur Majot
- Echange Renée Joubert / Commune
- Domaine et Patrimoine – Convention de transfert de propriété de matériel acquis pour l'accomplissement de projets financés par le fonds d'innovation pédagogique
- Convention entre la commune et l'ACCA de Crots
- Participation aux frais de transport scolaire

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2024

- Travaux sur les réseaux d'eau potable et la défense incendie – Programme 1 2024-2027 – Modification du plan de financement
- Budget Commune – DM 1
- Budget Eau – DM 1
- Budget Eau – DM 2
- Admissions en non-valeur – Créances – Budget Commune
- Admissions en non-valeur – Créances – Budget Eau
- Adhésion à la convention de participation santé
- Adhésion à la convention de prévoyance
- Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP) – Remplace la délibération n° 97/2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2024

- Election d'un nouvel adjoint
- Retrait de la délibération 110/2023 du 27 décembre 2023 relative à l'incorporation de plein droit de biens sans maître dans le domaine communal
- Domaine et patrimoine – Convention d'objectifs 2024-2025 – Gestion du domaine nordique de la Draye
- Domaine et patrimoine – Tarifs Saison 2024-2025 – Convention relative à l'intervention des sapeurs-pompiers du Sdis des Hautes-Alpes sur le domaine de ski de fond de la commune de Crots en renfort ou par carence
- Domaine et patrimoine – Convention relative à l'intervention des ambulances Volpe sur le domaine de ski de fond de la commune de Crots – Saison 2024-2025
- Finances – Budget Commune – DM n° 2
- Finances – Budget Camping – DM n° 2
- Petite enfance – Convention avec le SIVU des Loulous
- Tarifs du camping 2025
- Tarif de l'aire camping cars
- Budget commune – Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- Ressources Humaines – Création d'un poste non-permanent
- Régime indemnitaire tenant compte des Fonctions Sujétions Expertise Engagement Professionnel (RIFSEEP) – Remplace la délibération n° 82/2024
- Ressources Humaines – Adhésion au service intérim du Centre de Gestion 05

PAROLES des élus

AGIR ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CROTS

Chaque début d'année, l'événement marquant de l'administration communale est l'élaboration et le vote du budget. Les difficultés actuelles au niveau de l'Etat et les déficits annoncés laissent présager une réduction globale des crédits ou allocations qui auront de facto un retentissement à notre niveau. Il a toujours été dans l'esprit du Maire, appuyé par son Conseil, de trouver des sources de revenus pérennes pour pallier les difficultés de financement (fonctionnement ou investissement) telles que celles que nous risquons de rencontrer dans la conjoncture actuelle.

Les projets de micro centrale, de champ voltaïque ou d'aménagement du camping (baignade, location d'emplacements pour mobil-homes) sont exemplaires dans ce contexte. Il faut généralement des années et beaucoup de persévérance pour faire aboutir ces projets.

C'est cependant le chemin à suivre pour garder une capacité d'investissement (ou de désendettement) sans laquelle le « bien vivre communal » ne peut que se dégrader.

Jean-Pierre Gandois, Michèle Tetenoire, Jean-Daniel Guieu, Laetitia Hauwelle, Lionel Raimbault, Gérard Vaïano, Emmanuelle Sticchi, Aude Bussereau, Marie Lagier, Julien Belline, Isabelle Kwiatek, David Signoret

LE MOT DE L'OPPOSITION « POUR CROTS ENSEMBLE »

Chères concitoyennes, Chers concitoyens

Permettez-nous tout d'abord de vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2025.

Les incertitudes concernant le budget national se répercuteront probablement au niveau de la commune et en particulier sur le reste à charge à l'issue des travaux suite aux dégâts causés par les inondations.

En conséquence les possibilités d'investissement en 2025 seront certainement très limitées ce qui exclut à priori les travaux prévus sur la Grange Joubert tels qu'annoncés par le Maire lors de la cérémonie des vœux. Par contre la liaison Les Moulins-Village promise depuis si longtemps devrait être prioritaire.

Nous sommes en outre inquiets en ce qui concerne la faiblesse des investissements pour la réhabilitation du réseau d'eau qui ne sont pas à la hauteur des enjeux maintenant qu'il est confirmé que les communes pourront garder la compétence eau et nous regrettons l'absence d'une solution alternative à court terme pour la cantine scolaire telle que nous l'avons proposée à plusieurs reprises.

Nous avons demandé que les comptes administratifs 2024 même provisoires nous soient communiqués avant le débat d'orientation budgétaire afin de pouvoir porter un jugement sur l'état des réalisations de 2024 et les projets proposés pour 2025.

Nous attendons aussi que le Maire rende compte de l'usage qu'il a fait de ses délégations depuis le mois d'octobre dernier.

François Lagier, Etienne Berenguel, Christine Touche

ANIMATIONS à venir

6^{ÈME} SALON DES VINS

12 et 13 avril 2025
Salle multi-activités de l'Espace Morgon
3 € l'entrée, verre gravé offert
Renseignement mairie 04 92 43 13 05
ou e.renaut@crots.fr



VIDE GRENIERS

1^{er} mai 2025
Village
Gratuit pour les visiteurs
Inscription obligatoire pour les exposants
Renseignement mairie 04 92 43 13 05
ou e.renaut@crots.fr



LES RDV DE CROTS

Tous les mois, Crots vous donne RDV
pour un concert, un spectacle...
Renseignement mairie 04 92 43 13 05
ou www.helealea.com ou www.crots.fr



UNE SOLUTION D'HÉBERGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS pour vos proches !

VOS PROCHES VEULENT VENIR VOUS RENDRE
VISITE POUR QUELQUES JOURS MAIS VOUS
N'AVEZ PAS DE PLACE POUR LES RECEVOIR ?

La solution est à 5 minutes de chez vous :
le camping municipal La Garenne* !**

Le personnel de l'accueil sera ravi de les recevoir, que ce soit en mobil-home ou en Pods (hébergements cosy et confortables) et ils pourront profiter de l'espace de baignade dans un cadre idyllique.

CAMPING LA GARENNE***
1170 route de la plage - 05200 Crots
04 92 43 11 93 - www.lagarenne-crots.com
contact@lagarenne-crots.com



Mais aussi :
Concerts, expositions Espace Morgon, Musée
Embrunais de la Charcuterie.
www.crots.fr - 04 92 43 13 05
f www.facebook.com/crots.hautesalpes

ACCUEIL MUTUALISÉ		Mairie Bureau du tourisme	Agence Postale	Médiathèque
Lundi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Mardi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h - 18h	Fermée	16h30 - 18h <small>hors vacances scolaires</small>
Mercredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	Fermée	Fermée	15h-17h
Jeudi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	9h30 - 12h
	Après-midi	14h-18h	Fermée	Fermée
Vendredi	Matin	9h30 - 12h	9h30 - 12h	Fermée
	Après-midi	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	Matin	Fermée	9h30 - 12h	9h30 - 12h

